

xdyévaluation upfhbiqsamplctejnubozgydxfghespwamictiv
 x dygubqr **diagnostic** ajlbpqwcort isvmxdyegzufhbiqsaml
 ptejnbuzgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpqwcortisvmx
 dyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwam **mécanismes**
d'analyse bqajlnbpqwcort isvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnub
 ozgydxfghespwamictivxdygubqac **accompagnement** xegz
 fhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpq
 cort isvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictiv
 xdygubqajlnbpqwcortuisvmxdyxdye **écrits** djegzufhbiqsam
 lpc tejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpqwcortisvm
 xdyegzufhbiqsamlpc **lecture** xgydxfghespwamictivxaygub
 ajlbpqwcort isvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghes
 wamictivxdubqajlnbpqwcortiwamictivxdygubqajlnbpqwc
 rtisvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivx
 ygubqajlnbp **apprentissages** qcrtisvmxdyegzufhbiqsaml
 ctejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpqwcortisvm
 dyegazufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivxgubqajl
 nvuid **dialogue** tisvmxdygzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfhe
 spwamictivxdyguabqajln **pédagogie** bpqwcortu isvmsxdyeg
 zufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghctwcsp **acquisitions** qc
 cor
 tisvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivx
 gubqajlnbp **Contacts Inspection Académique :** v
 mxdygzu
 biqsaml **Inspection Education Nationale / ASH :** 04 50 10 30 11
 rtisvmxdye **Division des Elèves / DIVEL :** 04 50 88 41 45
 dygubqajln **Médecin Conseiller Technique :** 04 50 88 42 43
 isvmxdygzufhbiqsamlpc
 bqajlnbpqwcort isvmxdy
 spwamictivxdyguabqajln
 jnubozgydugubqajlnbpqwcortisvmxdyegzufhbiqsamlpc tejn

xdyévaluation upfhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictiv
 x dygubqr **diagnostic** ajlbpqwcort isvmxdyegzufhbiqsaml
 ptejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpqwcortisvmx
 dyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwam **mécanismes**
d'analyse bqajlnbpqwcort isvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnub
 ozgydxfghespwamictivxdygubqac **accompagnement** xegz
 fhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpq
 cort isvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictiv
 xdygubqajlnbpqwcortuisvmxdyxdye **écrits** djegz
 fhbiqsam
 lpc tejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpqwcortisvm
 xdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajl
 ajlbpqwcort isvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghesp
 wamictivxdubqajlnbpqwcortiwamictivxdygubqajlnbpqwc
 rtisvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivx
 ygubqajlnbp **apprentissages** qcrtisvmxdyegzufhbiqsaml
 ctejnubozgydxfghespwamictivxdygubqajlnbpqwcortisvm
 dyegazufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivxgubqajl
 nvuid **dialogue** tisvmxdygzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfhe
 spwamictivxdyguabqajln **pédagogie** bpqwcortu isvmsxdyeg
 zufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghctwcsp **acquisitions** qc
 cor
 tisvmxdyegzufhbiqsamlpc tejnubozgydxfghespwamictivx
 gubqajlnbp **Nom :**
 biqsaml **Prénom :**
 rtisvmxdy **Date de naissance :**
 ygubqajln **Livret délivré le :**

**Comprendre les troubles
spécifiques du langage écrit**



Objectifs

► ► ► Objectifs

Ce livret est délivré à l'élève et à sa famille à l'issue du diagnostic de dyslexie.

Il sera dûment renseigné lors de la réunion de l'équipe éducative, en accompagnement d'un PIS (Projet Individualisé de Scolarisation).

Il doit faciliter le dialogue entre l'école et la famille tout au long du cursus scolaire.

Il est remis le :

- par le Directeur d'école ou le Chef d'établissement,
- par le médecin scolaire,
- par le psychologue scolaire.

OBJECTIFS DU LIVRET POUR L'ÉLÈVE

- Faire connaître tes difficultés dans les apprentissages et ce qui les facilite.
- Identifier et mettre en place des adaptations pédagogiques nécessaires pour ta réussite scolaire.
- Permettre une juste évaluation de tes acquisitions.

► ► ► Dyslexie : définition

Trouble de la mise en place des mécanismes d'analyse et de reconnaissance des mots écrits, empêchant ou gênant de façon très importante l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

Les difficultés de l'élève dyslexique dans la manipulation de l'écrit affectent les apprentissages dans toutes les disciplines.

Elles se traduisent par :

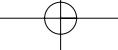
- une difficulté importante dans l'usage du langage écrit,
- une difficulté à lire à haute voix et/ou à lire et comprendre en même temps,
- une orthographe déficiente malgré les efforts de l'élève aidé de l'enseignant et de ses parents,
- une lenteur d'exécution.

La dyslexie peut s'accompagner de :

- troubles de l'attention,
- troubles de la mémorisation,
- troubles de l'orientation temporo-spatiale et de la latéralisation,
- troubles du graphisme.

Elle peut avoir pour conséquences :

- une mauvaise estime de soi,
- une agitation.



▶ ▶ ▶ Antécédents de l'enfant

1 Antécédents de trouble du Langage oral

Diagnostiqués par qui ? (nom et qualification : pédiatre, médecin de PMI, médecin scolaire, généraliste, orthophoniste...)

.....
.....
.....

Date :

2 Ayant donné lieu à une rééducation

Par qui ?

.....
.....

Date :

3 Troubles associés éventuels

.....
.....
.....

4 Existence d'un bilan psychologique

Réalisé par :

.....
.....

Date :

5 A quel niveau de classe sont apparues les premières difficultés scolaires ?

.....
.....

6 Comment s'est déroulé l'apprentissage de la lecture au cycle II ?

.....
.....

7 L'enfant a-t-il été suivi antérieurement par le Rased ?

.....
.....

Antécédents

►►► Diagnostic de la dyslexie

*Dyslexie diagnostiquée à l'issue
d'un bilan pluridisciplinaire*

- Bilan du psychologue scolaire

Nom

Date :

(en ayant soin d'éliminer une déficience intellectuelle)

- Bilan du médecin scolaire

Nom

Date :

(en ayant soin d'éliminer un trouble sensoriel)

- Bilan de l'orthophoniste

Nom

Date :

Type de dyslexie :

Eléments de gravité :

Bilans intermédiaires ►►►▼▼

*Par l'orthophoniste, le psychologue
ou le médecin scolaire*

- Bilan réalisé par :

Nom

Date :

.....

- Bilan réalisé par :

Nom

Date :

.....

- Bilan réalisé par :

Nom

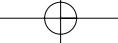
Date :

Notification de la MDPH en date du :

Attribution de matériel spécifique (type) :

Diagnos

Bilans



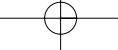
▶▶▶▶ Dispositifs mis en place à l'école primaire ▶▶▼

Dispositifs

Dispositifs	CE1	CE2	CM1	CM2
Sous-main avec des étiquettes-sons associées à des mots référents				
Bande avec le déroulement de la journée sur le bureau de l'élève				
Utiliser des icônes pour les consignes				
LIRE LES CONSIGNES ÉCRITES				
Fractionner les consignes multiples				
• Surligner les mots-clés d'une consigne				
→ Fournir un lexique de mots associé à sa représentation imagée				
• Utilisation de documents polycopiés avec des espacements larges entre les caractères				
Diminuer la quantité d'écriture				
Fournir des leçons polycopiées				
Utiliser la dictée à l'adulte				

Pour plus d'informations, consultez le P.I.S.
et le document référencé en fin de livret.

Dispositifs	CE1	CE2	CM1	CM2
Participation d'un élève tuteur pour la copie, la lecture des consignes				
Français : simplification des règles (ex : a = avait)				
Maths : mettre à disposition les tables de multiplication				
Sous-main avec les règles abordées simplifiées				
Leçons : exiger l'apprentissage des mots clés seulement				
Modalités d'évaluation :				
Textes "à trous"				
QCM				
Schémas à légendier				
Dictée à l'adulte				
Allongement du temps d'évaluation (1/3 temps)				
Evaluation du fond				
Evaluation graduée des difficultés (informer l'enfant que le travail sera jugé sur le fond et sur un ou plusieurs points orthographiques précis)				
Evaluation à l'oral				
Utilisation de matériel adapté				



▼ Dispositifs mis en place au collège



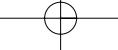
Dispositifs	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Pour toutes les matières :				
Organiser le tableau toujours de la même façon au sein d'une même matière				
DONNER ET RÉPÉTER LES CONSIGNES ÉCRITES À L'ORAL				
Limiter la copie : fournir la photocopie de la leçon à apprendre (en totalité ou à compléter)				
Utilisation d'un élève tuteur pour l'aider dans la prise de notes ou des devoirs				
Evaluer le fond plus que la forme				
Privilégier les évaluations à l'oral				
Utiliser des modes d'évaluations limitant l'écrit :				
Textes "à trous"				
QCM				
Schémas à légender				
Fournir la copie des corrections des évaluations				
Limiter la quantité d'exercices donnés à la maison				
Donner les textes qui seront utilisés en classe à l'avance afin qu'ils puissent être préparés				
Evaluation à l'oral				
Utilisation de matériel adapté				

Type d'aménagements prévus pour le Brevet des collèges :

*Cette page est à diffuser par le Chef d'établissement
au Professeur Principal de la classe.*

Brevet

I

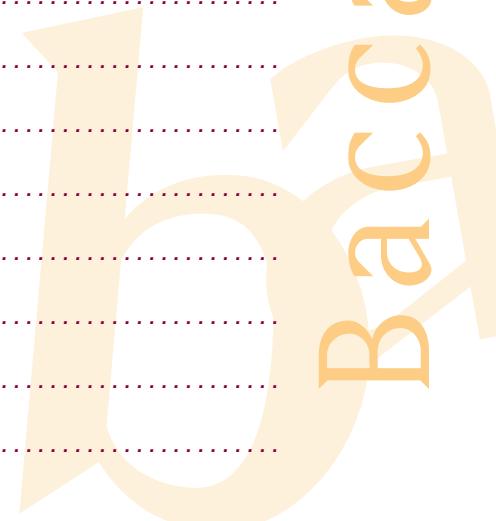


Dispositifs mis en place au lycée

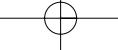


Dispositifs	2 ^{de}	1 ^{ère}	T ^{ale}
Pour toutes les matières :			
Organiser le tableau toujours de la même façon au sein d'une même matière			
DONNER ET RÉPÉTER LES CONSIGNES ÉCRITES À L'ORAL			
Limiter la copie : fournir la photocopie de la leçon à apprendre (en totalité ou à compléter)			
Utilisation d'un élève tuteur pour l'aider dans la prise de notes ou des devoirs			
Evaluer le fond plus que la forme			
Privilégier les évaluations à l'oral			
Utiliser des modes d'évaluations limitant l'écrit :			
Textes "à trous"			
QCM			
Schémas à légender			
Fournir la copie des corrections des évaluations			
Limiter la quantité d'exercices donnés à la maison			
Donner les textes qui seront utilisés en classe à l'avance afin qu'ils puissent être préparés			
Evaluation à l'oral			
Utilisation de matériel adapté			

Type d'aménagements prévus pour le CAP, BEP, Baccalauréat :



*Cette page est à diffuser par le Chef d'établissement
au Professeur Principal de la classe.*



Notes

▼ ▲ ▶ Mes notes personnelles

▼
.....
.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ce livret renvoie aux documents rédigés par le Groupe de pilotage pour les troubles du langage de Haute-Savoie :

Ces documents sont téléchargeables sur :

le site de l'Inspection Académique :

www.ia74.edres74.net

ou

le site de l'ASH

Adaptation Scolaire et Scolarisation des Elèves Handicapés :

www.ash.edres74.ac-grenoble.fr

le site de l'APEDYS des 2 Savoies
Associations des Parents d'Enfants Dyslexiques :

www.abc-dyslexies.fr